

PAR COURRIEL

Québec, le 5 décembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 26 novembre dernier, la députée de Bourassa-Sauvé inscrivait au feuilletton une question en lien avec les travailleurs touchés par la fermeture d'Amazon, et les mesures mises en place afin de s'assurer que les services de reclassement offerts répondent réellement aux besoins des travailleurs.

Le 22 janvier 2025, le MESS a reçu l'avis l'informant du licenciement collectif de 1 903 salariés d'Amazon. Les équipes du Ministère ont rapidement communiqué avec l'entreprise pour l'informer de ses obligations envers les travailleurs salariés. Le 2 février 2025, le MESS a reçu une demande d'exemption relative à la mise en place d'un comité d'aide au reclassement et, après avoir analysé l'offre de services de la firme retenue par Amazon, Lee Hecht Harrison Knightsbridge Corp. (LHH), une firme bien établie au Québec et avec laquelle le MESS a eu des expériences positives par le passé, cette demande a été acceptée.

Cette exemption ne libère en aucun cas Amazon de son obligation de reddition de comptes envers le MESS. Les mécanismes de suivis mis en place permettent de garder une vigie sur l'avancée des travaux et de demander des modifications ou des bonifications d'activités, le cas échéant.

D'ailleurs, différents ajustements ont été convenus avec cette firme au cours des derniers mois pour permettre au MESS de s'assurer que les services rendus répondent bien aux besoins des travailleurs et pour s'assurer du respect des obligations d'Amazon.


Soulignons également que le 6 février 2025, des représentants du MESS, du MIFI et de Services Canada ont organisé deux séances d'information avec les représentants syndicaux, durant lesquelles nous leur avons réitéré que les ressources des bureaux de Services Québec et ceux du MIFI étaient disponibles pour accompagner les travailleurs licenciés.

En complément, les équipes du Ministère tiendront une rencontre avec la porte-parole d'un regroupement d'anciens employés d'Amazon s'étant adressée à mon cabinet, au cours des dernières semaines, afin d'échanger sur des pistes de solutions pouvant venir en aide aux personnes étant toujours en recherche d'emploi.

Je demeure très sensible à la situation de ces travailleurs et je vous assure que les mesures appropriées sont mises en place pour s'assurer de la qualité des services d'aide au reclassement offerts et pour soutenir les personnes pour qui les démarches n'ont pas été concluantes.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes plus sincères salutations.

La ministre,



Pascale Déry